



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°06 du 7 mai 2021



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Durant tout le mois d'avril, les températures ont été basses, et de nombreuses gelées matinales ont été enregistrées. Ces conditions ont été peu propices aux ravageurs mais ont également ralenti le démarrage des cultures. Les pluies actuelles vont être bénéfiques aux cultures malgré des températures toujours fraîches mais sans gelées. Une augmentation des températures est annoncée pour ce week-end.

L'essentiel de la semaine

Tous les jeunes Allium : recul du vol de la mouche mineuse du poireau, risque moyen.
Toutes cultures : bon état sanitaire.
Persil et céleri : des captures de mouche de la carotte sont enregistrées.

SOMMAIRE :

Tous les jeunes <i>Allium</i>	2
OIGNON	3
POIREAU	3
SALADE	4
CHOU	5
CELERI - PERSIL	7
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	8

PROCHAIN BULLETIN SEMAINE 20

Lettre à PIC - Du nouveau dans les filières - n° 67



Revue de presse

- [Infos Ctifl - Numéro 370 : libellules, plantes répulsives, pollinisateurs](#)

Dernières publications

- [Utilisation des produits de biocontrôle en région Auvergne - Rhône Alpes](#)
- [Projet Demain la terre : pour des fruits et légumes responsables](#)
- [Projet CRUCIAL : variétés de cultures intermédiaires multi-services](#)
- [Levier PIC : Pratiquer le piégeage de masse à l'aide de pièges lumineux](#)
- [Levier PIC : Maîtriser les bioagresseurs manuellement / outils manuels](#)
- [Levier PIC : Réduire la sensibilité des cultures aux maladies grâce aux UV](#)

Ressources du réseau DEPHY EXPE

Témoignage d'une responsable de projet

Expérimenter pour pallier aux limites du bio

[Lire l'article](#)

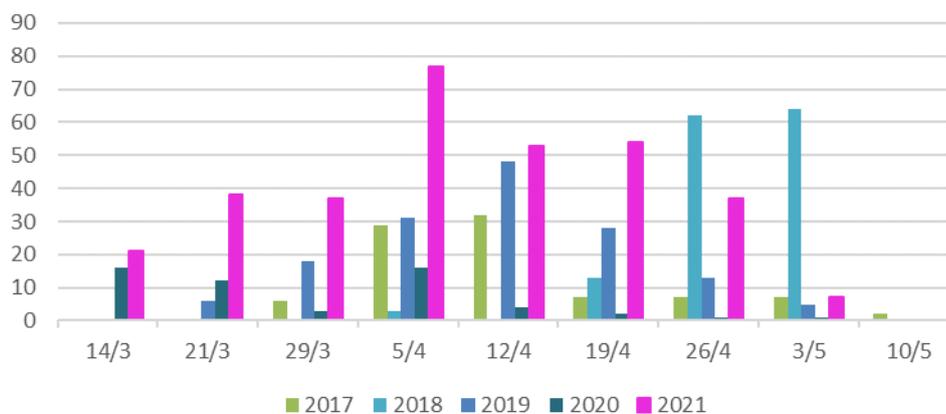


TOUS LES jeunes *Allium* :

Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :

Les piqûres sont en net recul en vallée de Seine sur ciboulette.

Nombre de brins de ciboulette avec piqûres de nutrition
vallée de Seine - printemps



La présence de ces piqûres de nutrition indique que des adultes sont présents. Elles précèdent de peu la ponte.

A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'*Allium* se traduisent par la perte de plantules, leur affaiblissement et leur déformation.



Piqûres de nutrition sur brin de ciboulette et accouplement

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos319/319p39p45.pdf

Evolution du risque : le vol est en recul en vallée de Seine, le risque est **moyen** pour l'ensemble des jeunes cultures d'alliums. Observez la présence ou l'absence de ces piqûres dans vos parcelles.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	1 parcelle oignon botte	Grossissement
50	Mt St Michel	2 parcelles de bulbilles 1 parcelle plantée en motte AB	2 à 4 feuilles
14	Calvados	4 parcelles de semis 1 parcelle de bulbilles	De crochet à 1 ^{ère} feuille 3 à 4 feuilles

Situation sanitaire saine dans les parcelles du réseau.



Plantules d'oignon (CA 14)

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Créances	3 pépinières 1 parcelle plantée	Pépinières : crochet à 1 feuille
	Surtainville	1 pépinière 1 parcelle plantée	Parcelles plantées : reprise 3-4 feuilles
	Val de Saire	3 parcelles plantées	

Que ce soit en pépinière ou en parcelle plantée, la situation sanitaire est saine.

Thrips :

Observations :

Secteur	Observations	Tendance
Créances	Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles.	=
Val de Saire	Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles	=
Surtainville	Aucun thrips n'a été observé dans la parcelle	=

Relevé des pièges :

Les captures sont quasi nulles.

nb moyen de thrips/plaque/jour	Semaine 16	Semaine 18
Surtainville	0	0,04
Val de Saire	0	0

Evolution du risque : à ce jour, la pression thrips est **nulle** dans les parcelles.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

	Mouche des semis <i>Delia platura</i>	Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>
Nb moyen de mâle/piège/semaine	Sem 18	Sem 18
Surtainville	5,5	1
Val de Saire	2,33	0
Créances	Mise en place	Mise en place

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : une activité de ces deux mouches est enregistrée dans les parcelles.

Le risque est **moyen** dans les parcelles de pépinières notamment si le sol est fraîchement travaillé. Eviter le débâchage des pépinières pour le moment.

SALADE : laitues diverses

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles	
50	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	Jeunes plants à proche récolte
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	3 parcelles	
76	Vallée de Seine et proche Rouen	2 parcelles	

Bon état sanitaire des parcelles observées. Du bordage lié à l'action mécanique des voiles sur les pommes est observé sur les séries proche récolte récemment découvertes.

Limace :

Des captures sont toujours enregistrées dans certaines parcelles du val de Saire.



Limace grise



Limace grise



Limace noire

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

- Infos CTIFL juin 2017 : http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos332/332p31-35.pdf

Prophylaxie :

Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.

- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Evolution du risque :

Il peut augmenter en cas d'averses ou de fortes rosées car les conditions sous bâches sont très favorables en termes de températures et d'humidité. L'activité des limaces est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

CHOU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	1 parcelle cabus	Jeunes plants
50	Surtainville	1 parcelle chou cabus en AB	
	Val de Saire	5 parcelles chou-fleur et cabus	
76		1 parcelle Milan	

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

Mouche du chou :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Aucune capture n'a été enregistrée.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine
	18
Surtainville_chou	0
Val de Saire_chou	0

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

Le temps frais et venteux de ces derniers jours n'a pas été favorable aux vols des mouches du chou. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :

Quelques altises ont été constatées sur 10% des plants de la parcelle située près de Rouen.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques fraîches actuelles ne sont pas favorables au développement de ces insectes, cependant avec l'augmentation des températures prévues pour cette fin de semaine, l'activité devrait s'intensifier.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Pigeon :

Des attaques de pigeon ont été observées sur jeunes plants dans une parcelle du Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

CELERI - PERSIL :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	1 parcelle de persil	
	Surtainville	1 parcelle de céleri	Reprise des plants
50	Val de Saire	1 parcelle de céleri branche	
		1 parcelle de persil	

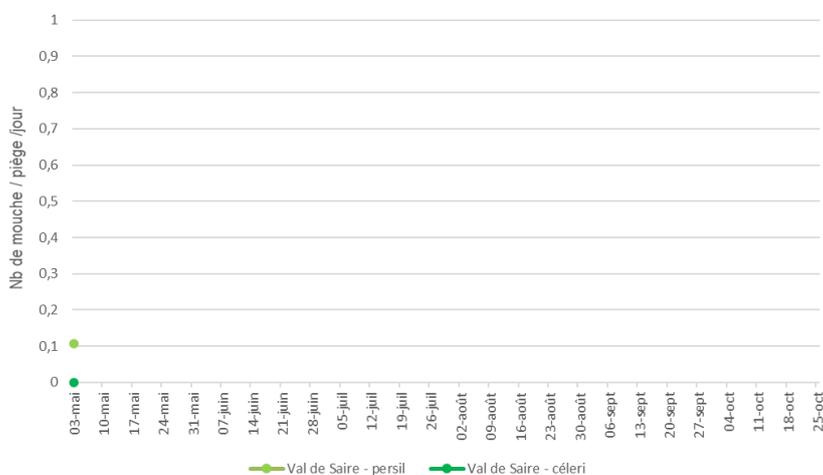
Bon état sanitaire des parcelles observées.

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

Surtainville : aucune mouche de la carotte n'a été piégée.

Val de Saire :

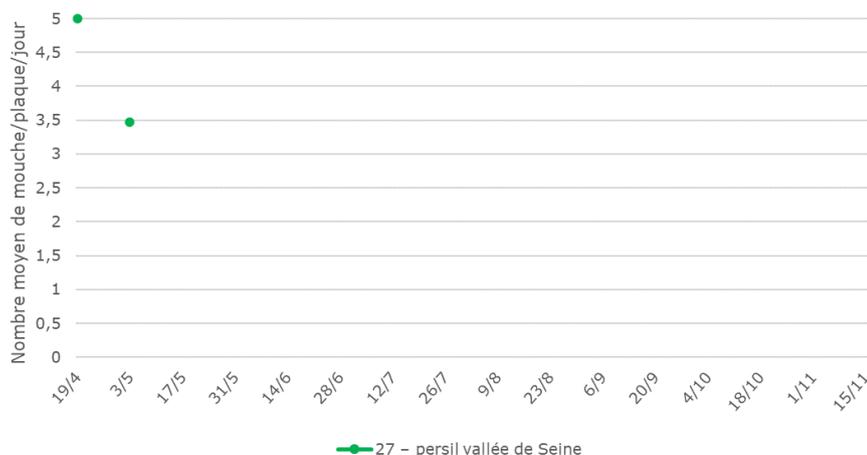
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2021



Premières captures enregistrées dans le val de Saire dans une parcelle de persil.

Vallée de Seine :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2021



Les captures se poursuivent dans la parcelle de persil située en vallée de Seine, avec des effectifs piégés importants.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Le premier vol se poursuit en vallée de Seine et semble avoir débuté dans le val de Saire. Evolution à suivre avec le prochain relevé.

Mouche du céleri :**Observations :**

Aucune galerie n'a été observée sur les plants.

Piégeage :

Des mouches du céleri ont été piégées en vallée de Seine.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs